

Le service éducatif des Archives nationales : une équipe au service de la transmission des savoirs

Annick Pegeon

Citer ce document / Cite this document :

Pegeon Annick. Le service éducatif des Archives nationales : une équipe au service de la transmission des savoirs. In: La Gazette des archives, n°239, 2015-3. Chemins de traverses : ces métiers au service des archives. Regard d'une ethnologue. pp. 31-44;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2015.5327>

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2015_num_239_3_5327

Fichier pdf généré le 12/05/2018

Le service éducatif des Archives nationales : une équipe au service de la transmission des savoirs

Annick PEGEON

Introduction

Rédiger un article sur le service éducatif au terme de bientôt dix années d'exercice prend forcément des allures de bilan. Même s'il ne s'agit en aucun cas ici d'établir un quelconque compte-rendu d'activité, poser un regard sur la décennie qui vient de s'écouler revient à faire le point sur les innovations pédagogiques et accompagnements mis en place aux Archives nationales. C'est aussi mesurer l'ampleur des transformations réalisées, même si l'objectif est resté le même depuis la création des services éducatifs dans les années 1950, à savoir assurer l'interface entre les archives et le monde éducatif, en mettant les élèves en contact direct avec une des sources essentielles de l'écriture de l'Histoire. Le chemin parcouru ne doit pas faire oublier pour autant le travail pionnier réalisé par nos prédécesseurs. Le service éducatif des Archives nationales a en effet toujours été un lieu d'expérimentation pédagogique : du lancement du « concours de l'historien de demain », en passant par l'exploitation directe du document-source ou par l'élaboration des premières malles pédagogiques.

Si l'existence et les conditions de fonctionnement du service éducatif se sont affirmées avec le temps, son activité a connu des moments plus ou moins favorables, en fonction des directions, des moyens qui lui ont été donnés, mais aussi des personnalités qui l'ont animé. Les pages qui suivent permettent de rendre compte des évolutions de notre métier et de nos missions au sein des services d'archives.

Un service éducatif d'archives : un mal nécessaire ?

Une légitimité pourtant affirmée

Le titre peut paraître tout à la fois provocateur ou laisser supposer une pointe d'amertume : il est surtout le reflet d'une problématique qui intéresse l'ensemble des services éducatifs et leur place au sein des missions des services d'archives. Créé dans un premier temps aux Archives nationales en 1950 puis, l'année suivante, dans les services d'archives départementaux, sous l'impulsion du directeur des Archives de France Charles Braibant, ce type de service a pour vocation de mettre « les élèves des différents ordres d'enseignement [soit du primaire à l'université] en contact direct avec les documents d'histoire [...] : son personnel, placé sous la direction d'un archiviste, est composé uniquement de membres de l'enseignement mis à ma disposition »¹. Une mission déjà ancienne donc, qui avait vu ses prémices dès l'ouverture du musée de l'Histoire de France, en 1867, quand le marquis de Laborde invitait les professeurs des lycées parisiens et leurs élèves à venir découvrir une sélection de documents emblématiques conservés aux Archives nationales, mission qui s'est vue confirmée lorsque la loi du 22 juillet 1983 a ajouté, à l'obligation de conservation des archives, celle de leur mise en valeur².

Au terme de plus de soixante ans d'exercice, les services éducatifs ont ainsi réussi à faire valoir leur utilité. Pour autant, la définition exacte de la notion de service éducatif reste imprécise³ et, plus généralement, nos services rencontrent encore de nombreuses difficultés pour mener à bien leurs missions ; un bilan sur l'archivistique française dressé il y a une dizaine d'années dénonçait leur fragilité « compte tenu des difficultés de mise à disposition des enseignants, et de la concurrence d'autres institutions patrimoniales jugées plus attractives »⁴. Le constat reste d'actualité mais il conviendrait d'ajouter que le rôle de la hiérarchie

¹ BRAIBANT (Charles), circulaire d'octobre 1950, portant sur la création du service éducatif des Archives nationales.

² Loi n° 83-663 du 22 juillet 1983.

³ La communication, faite en 2005 lors du colloque consacré à l'action éducative et culturelle des Archives, par M. Benxayer, alors chargé de l'action culturelle et pédagogique à la direction des Archives de France, rendait bien compte de ce paradoxe : BENXAYER (Morrard), « Une expérience reconnue depuis plus de cinquante ans pour un concept encore imprécis », dans *L'action éducative et culturelle des Archives*, actes du colloque « Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives ? », Lyon, 1^{er} et 3 juin 2005, Paris, La Documentation française, 2007, p. 68-72.

⁴ GALLAND (Bruno), « L'archivistique française à l'épreuve du temps. Note et bilan d'expérience », *Archives*, volume 34, numéros 1 et 2, 2002-2003, p. 119-137.

et l'adhésion du personnel scientifique et technique sont essentiels pour donner les impulsions nécessaires à une véritable politique éducative en milieu d'archives. En effet, accueillir le public jeune, lui donner accès, dans le respect des règles de conservation au patrimoine écrit de la nation, créer et diffuser des supports adaptés, rendre accessible le discours scientifique à un public sans cesse plus exigeant (en termes d'approche numérique notamment) mais parfois aussi plus difficile, suppose d'en accepter les contraintes et de favoriser des investissements en moyens tant humains que matériels.

Le service éducatif des Archives nationales a connu, comme d'autres, des périodes plus ou moins favorables, entre phases d'impulsion et temps de paralysie, où il lui a fallu défendre ses prérogatives, établir des procédures qui tiennent compte des exigences de chacun et faire évoluer enfin la perception que trop d'archivistes ont encore du public scolaire. Nous n'échappons pas, en effet, à un ensemble de clichés, tant sur le comportement des jeunes que sur leur incapacité supposée à appréhender un document original, à en mesurer la valeur archivistique ou l'importance historique. Au contraire, force est de constater que notre jeune public est dans son immense majorité particulièrement respectueux des lieux et certainement plus attentif aux consignes que les groupes d'adultes. Enfin, si chaque enfant a sa structure de croissance personnelle, il est possible de s'appuyer sur les compétences relationnelles et intellectuelles qui lui permettent d'être très tôt réceptif aux consignes, sensible aux valeurs esthétiques, de porter des appréciations sur les événements ou les personnages, d'émettre des suppositions et d'expliquer ses choix, puis, adolescent, de développer ses capacités argumentatives¹. Il présente enfin l'énorme avantage, pour le succès de nos activités, de disposer d'une curiosité intacte, pour peu que l'on sache l'éveiller.

Une professionnalisation de l'équipe

On l'a vu, l'idée qui a prévalu lors de la création des services éducatifs était d'établir un lien fort avec l'Éducation nationale, en mettant des enseignants à disposition. Le ministère de l'Éducation nationale y a trouvé sans conteste un intérêt puisque « les professeurs sont, en services éducatifs, notamment pour ce qui est des professeurs d'histoire et géographie, dans leur métier de professeurs placés dans un lieu de contact privilégié avec le document. Ils le mettent à la disposition des élèves dans le cadre d'un processus d'acquisition de savoirs par

¹ FLORIN (Agnès), *Introduction à la psychologie du développement, enfance et adolescence*, Paris, Dunod, 2013.

des méthodes pédagogiques et didactiques adaptées »¹. Peu à peu, les missions des professeurs au sein des services d'archives se sont diversifiées (préparation d'expositions et de supports pédagogiques, de ressources virtuelles, d'actions de formation, etc). Plus récemment, les services éducatifs ont commencé à souffrir du problème de la réduction du volume d'heures accordées aux institutions culturelles, et les enseignants ont vu la substitution progressive des décharges horaires par des heures supplémentaires, voire leur disparition totale au sein des services d'archives. L'action pédagogique peut, dans ces cas précis, être prise en charge par des archivistes ou des médiateurs en fonction des possibilités de financement. C'est le cas en particulier en Archives municipales qui ne disposent pas d'enseignants, les mises à disposition rectorales ne bénéficiant qu'aux services d'Archives départementales.

Le service éducatif des Archives nationales a connu des difficultés semblables. Pourtant, en dix ans, l'équipe, qui était autrefois composée de professeurs mis à disposition pour deux ans et d'étudiants vacataires, s'est vue pérennisée et ses effectifs augmentés. Lors de mon arrivée en 2005, le service éducatif ne comptait plus que trois postes de professeurs mis à disposition à mi-temps, dont un seul était pourvu, et deux postes de vacataires également à mi-temps. Je rejoignais donc, après avoir candidaté sur un profil de poste paru au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, une toute petite équipe, dont la force a été de savoir mettre ses compétences et envies en commun, créant une véritable synergie, rendue possible par le soutien de plusieurs personnalités alors en poste aux Archives². La première étape a été la transformation des postes de vacataires en postes contractuels et le recrutement d'une personne en charge du secrétariat. Le contexte du projet de Pierrefitte-sur-Seine³ a ensuite permis la création des deux postes de professeurs détachés et peu après intégrés au ministère de la Culture – au moment où l'Éducation nationale supprimait les mises à disposition – et de nouveaux postes de chargés de développement des publics. L'équipe s'est enfin

¹ MANDON (Guy), « Les services éducatifs : le point de vue de l'Éducation nationale », dans *L'action éducative et culturelle des Archives*, *op.cit.*, p. 230-232.

² Véronique Castagnet, professeur mis à disposition dès 2003, Mathilde Cauras et Laurence Esmieu, animatrices-conférencières, arrivées en 2004, et Christophe Barret, qui nous a rejoints en 2007, savent comme moi-même ce que le service éducatif doit à Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France, Marie-Paule Arnaud, Gérard Ermissse et Isabelle Neuschwander, directeurs successifs des Archives nationales, et Ariane James-Sarazin, responsable à l'époque du département de l'action culturelle et éducative.

³ En 2004 a été décidée la construction d'un nouveau centre des Archives nationales en région parisienne. Situé à Pierrefitte-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, il conserve depuis 2013 les fonds publics postérieurs à 1790 ainsi que les archives privées, et vient s'ajouter aux deux sites déjà existants de Paris et de Fontainebleau.

enrichie dernièrement de la présence de deux professeurs, respectivement référents en histoire des arts et en géopolitique des territoires, et d'un poste de secrétaire de documentation, seule personne du service à être recrutée sur un profil scientifique. En effet, et c'est là une singularité du service éducatif mais qui montre bien le crédit qui lui est accordé au sein de l'ensemble des missions des archives, la totalité des membres du service éducatif s'inscrit dans des postes administratifs ou techniques, alors que tous sont diplômés en histoire, histoire de l'art, musicologie, histoire des relations internationales, géopolitique, lettres, médiation culturelle, langues. L'équipe ainsi constituée a une véritable vocation pluridisciplinaire. De cette diversité de parcours est née une offre riche et originale qui caractérise aujourd'hui le service éducatif des Archives nationales.

En dix ans, on a ainsi pu assister à une véritable professionnalisation de ce service. Pour autant, il reste encore du chemin à parcourir : à diplôme équivalent, le fait de travailler à destination du public jeune vous renvoie directement à l'image du « bac à sable ». Il nous faut ainsi régulièrement rappeler que notre expertise en sciences de l'éducation, mais aussi en histoire, en géographie ou en histoire des arts est sollicitée tant en France qu'à l'étranger¹. Cette professionnalisation signifie aussi l'existence d'acquis d'expérience. Il est indispensable aujourd'hui de reconnaître l'ensemble de ces domaines de compétence et d'offrir aux agents le statut qui y correspond, sans quoi on risque de les voir à terme partir vers d'autres structures qui sauront mieux les valoriser.

Un indispensable dialogue à trois voix

La professionnalisation progressive du service éducatif, en assurant le maintien d'une équipe en place, a permis d'intégrer davantage son action au sein des Archives. Son rattachement au département de l'action culturelle et éducative en est une étape, son inscription dans le PSCE (projet scientifique, culturel et éducatif) des Archives nationales en 2011 en est une autre. Si nous nous heurtons encore à de l'incompréhension quand il s'agit de s'inscrire dans une démarche scientifique (combien de fois ai-je entendu la sempiternelle petite phrase : « Oui, mais vous, c'est secondaire, c'est pour les enfants ! »), le travail entre le service éducatif et la direction des fonds ou le département de la conservation se révèle extrêmement fructueux. Un dialogue à plusieurs voix, qui allie archivistes, universitaires et pédagogues, chacun

¹ Le service éducatif a participé ainsi à la commission française de l'UNESCO sur la valorisation des inscriptions françaises, est régulièrement invité à participer au stage technique international des Archives (STIA) et aux journées d'étude consacrées aux liens entre archives et pédagogie (*Deutscher Historikertag* de Dresde, congrès sur l'éducation au patrimoine de Madrid et Barcelone [Espagne], d'Ostersund [Suède] et journées internationales des archives à Piura [Pérou]).

dans ses domaines de compétences, est désormais possible. Il prend toute sa dimension lors de la création de nouveaux ateliers pédagogiques, de l'accompagnement des expositions, de l'organisation d'événements, voire de projets scientifiques (dans le cadre de Laboratoires d'excellence – Labex – ou de l'Agence nationale de la Recherche – ANR –). Le service éducatif est aujourd'hui également plus systématiquement sollicité. Il est devenu l'un des vecteurs possibles de la vulgarisation scientifique – au sens noble du terme – qui va permettre de rendre accessibles les résultats de la recherche scientifique au plus grand nombre et au public scolaire en particulier¹. Des responsables de fonds voient ainsi dans l'action pédagogique un moyen de valoriser les séries dont ils ont la charge et nous sollicitent pour monter des ateliers spécifiques. De notre côté, l'accueil fait à nos projets pédagogiques, certains ambitieux et valorisants, d'autres beaucoup plus modestes, constitue un véritable encouragement. Ces pages sont aussi l'occasion de remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont fait confiance, nous ont aidés et aident encore à faire du service éducatif des Archives nationales ce qu'il est aujourd'hui.

L'évolution du champ d'action du service éducatif

Évolution et diversification de l'offre à destination du jeune public

Au fil des années, l'offre du service éducatif des Archives nationales a évolué et s'est diversifiée, répondant aux remaniements des programmes d'enseignement, s'adaptant aux nouvelles pratiques pédagogiques et à un public lui-même en constante évolution. Au début des années 1950, l'approche pédagogique au musée de l'Histoire de France se limitait à des visites guidées des expositions pédagogiques et des salles historiques nouvellement remaniées sous l'égide de l'historienne Régine Pernoud. Même si le contact avec le document-source était privilégié, la démarche pédagogique s'apparentait à un exposé magistral. Les années 1980 ont vu l'introduction des premiers ateliers pédagogiques où l'élève est mis plus directement en situation face au document original : ateliers de calligraphie, de sigillographie ou d'héraldique, pour ne citer

¹ Une première journée d'étude a été organisée en janvier 2012 à l'initiative du service éducatif des Archives nationales sur cette thématique, suivie de celles organisées à Tarbes en 2012 et 2013 par Véronique Castagnet, maître de conférences à l'université de Toulouse Le Mirail. L'ensemble des communications a été rassemblé dans un même ouvrage : CASTAGNET-LARS (Véronique) (dir.), *L'éducation au patrimoine. De la recherche scientifique aux pratiques pédagogiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, collection « Éducation et didactiques », 2013.

que ceux que l'on rencontre encore aujourd'hui dans beaucoup de services éducatifs d'Archives en France. La démarche est identique pour tous : présentation du site et de la fonction des archives, approche théorique de la question choisie, puis appropriation et restitution des savoirs par les élèves sous la forme d'une production technique ou artistique, voire d'un exposé oral. Au début des années 2000, le service éducatif souffre d'une certaine désaffection : son personnel est réduit ; le recours aux étudiants vacataires le fragilise du fait d'un *turnover* important ; plus grave encore, le discours manque de rigueur scientifique et les pratiques sont plus que discutables. Cette période va longtemps peser sur l'image du service éducatif au sein du quadrilatère des Archives nationales.

La période qui s'étend de 2003 à 2007 voit le remaniement des ateliers et la conception d'une nouvelle offre. Les bilans quantitatifs et qualitatifs révèlent en effet des déséquilibres profonds de la fréquentation des différents niveaux d'enseignement : surreprésentation des élèves du primaire (83 % des élèves reçus), modeste représentation de ceux de collèges (14 %), sous-représentation des lycéens (1 %) et des maternelles (1 %). Les ateliers sont donc modernisés et leur thématiques inscrites résolument dans les programmes de l'Éducation nationale. La carte de l'interdisciplinarité, enfin, est privilégiée afin de faciliter la venue d'équipes pédagogiques du secondaire. Naissent ainsi des ateliers associant histoire, histoire des arts, géographie, arts plastiques, sciences, langues vivantes et plus récemment, lettres et musique¹. Dans le même temps, les contacts sont noués avec les équipes de conservation pour tenter de restaurer la confiance : établissement de protocoles sur la consultation et l'exploitation des documents d'archives, formation de l'équipe en archivistique et sensibilisation aux impératifs de conservation, rétablissement d'un discours scientifique qui tient compte des avancées de la recherche.

Depuis, le nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine a ouvert ses portes et le service éducatif se déploie désormais sur deux sites. Au niveau du bilan, la fréquentation a quadruplé en dix ans (primaires et secondaires représentent désormais chacun 45 % de nos visiteurs)², les parcours inter-musées se sont multipliés, les formations à destination des enseignants et des étudiants

¹ On en trouvera les développements dans BARRET (Christophe), CASTAGNET (Véronique) et PEGEON (Annick), *Le service éducatif des Archives nationales. Par chemins de traverse*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012.

² Contrairement aux services éducatifs des Archives départementales, les ateliers pédagogiques des Archives nationales sont payants. Nous bénéficions cependant d'une politique tarifaire volontairement incitative, en particulier à destination des établissements en difficulté.

intensifiées et le service éducatif décline, à ce jour, plus de cinquante ateliers qui couvrent l'ensemble des périodes médiévale, moderne et contemporaine et des champs disciplinaires variés¹. On l'aura compris, cette diversification est rendue possible par la richesse des parcours et des compétences des différents membres de l'équipe du service éducatif.

Accueillir les publics spécifiques

L'arrivée au sein du service éducatif de chargés de développement des publics a entraîné irrésistiblement une diversification de l'offre. Au profil d'enseignants s'ajoute désormais celui de médiateurs culturels. Une abondante littérature sur les services culturels vante les mérites ou les manques des uns et des autres : est reproché aux enseignants de ne s'intéresser qu'au public scolaire et de conditionner l'offre aux exigences des programmes scolaires ; et aux médiateurs de ne pouvoir se substituer à l'enseignant dans ses missions éducatives. Au final, la situation est idéale quand les deux sont présents car les approches sont différentes, même si les objectifs sont les mêmes : conquérir de nouveaux publics, les convaincre par une offre riche, variée et originale que la fréquentation des sites d'archives peut les enrichir. Cet élargissement des publics passe par le détournement de méthodes pédagogiques pour les adapter à l'ensemble des citoyens : publics en famille, publics dits « éloignés de la culture », publics souffrant de handicap mental, visuel, auditif ou physique, personnes accompagnées dans le cadre du dispositif Culture et Santé², jeunes sous protection judiciaire, personnes en situation d'illettrisme, pour ne citer que les champs d'intervention du service éducatif des Archives nationales³. Le développement de cette offre spécifique passe par la participation à la mission « Vivre ensemble », par l'instauration de sessions de sensibilisation des relais des structures et des associations, par des sessions de découvertes des archives et des métiers qui font vivre l'institution, et surtout par des ateliers adaptés aux besoins et attentes de ces publics.

¹ La programmation est disponible sur le site officiel des Archives nationales : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>.

² Le ministère de la Culture et de la Communication s'attache à favoriser l'accès à la culture des personnes qui en sont éloignées. Dans ce cadre, des partenariats ont été établis avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Ville, de la Justice, mais aussi de la Santé. Le programme « Culture et santé » a ainsi pour objectif d'inciter les acteurs culturels et les responsables d'établissements de santé ou d'associations à construire ensemble une offre culturelle. Le service éducatif propose ainsi des ateliers à destination des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

³ Plusieurs de ces dispositifs sont en cours de publications sur le blog *Le labo des archives*, hébergé sur le site de la plate-forme hypothèse.org (<http://labarchiv.hypotheses.org/>)

L'introduction des nouvelles technologies

En 2012, nous avons consacré un chapitre de notre ouvrage sur *Le service éducatif des Archives nationales*¹ à la question du recours aux nouvelles technologies pour la mise en place de modules pédagogiques en ligne. Trois ans après, quelles sont les avancées ? Elles sont à la fois modestes et encourageantes. Modestes, car les contraintes budgétaires et la définition des priorités n'ont pas permis les installations attendues, même dans le contexte de l'ouverture du nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine, où nous souhaitons développer une offre conséquente dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Certes, nous disposons d'une salle multimédia que nous appelions de nos vœux, équipée de seize postes informatiques. Ces postes nous permettent, malgré leur puissance limitée, d'exploiter avec les classes les bases de données numériques des archives, de travailler avec des systèmes d'information géographique dans le cadre d'ateliers de découverte des territoires et de valider les compétences TICE du Brevet informatique et Internet (B2i - attestation délivrée aux élèves du primaire et du secondaire qui sanctionne leur capacité à utiliser les outils informatiques).

Ces équipements sont complétés par l'installation de tableaux blancs interactifs. Ils ont permis de dynamiser l'approche pédagogique, en particulier avec des publics sensibles, et de lancer nos premiers ateliers en ligne grâce à la possibilité de faire de la visioconférence. Ces installations viennent compléter les plate-formes collaboratives, telles que Ganesha ou Moodle, que nous utilisons dans le cadre des expérimentations d'*e-learning* avec les étudiants du collège d'enseignement général et professionnel Garneau de Québec. Le cours, animé simultanément avec le professeur, porte sur la découverte de la civilisation médiévale occidentale. Il présente, pour chaque thématique traitée, des documents numérisés, des liens vers des sites utiles, des vidéos, des consignes de cours et des devoirs et la tenue, enfin, d'un forum. La généralisation de ces pratiques peut être aujourd'hui envisagée, à la condition là aussi de pouvoir réunir plusieurs équipes d'encadrement, puisqu'elles nécessitent une veille informatique conséquente.

Enfin, dans le cadre du projet « Les sceaux, des archives en relief », développé au sein du labex Arts-H2H (laboratoire d'excellence des arts et des médiations humaines), le service éducatif et le laboratoire THIM de l'université de Paris-8 achèvent l'élaboration d'un prototype de médiation assistée par ordinateur et bras haptique à retour d'effort², à destination des publics non et mal-voyants.

¹ BARRET (Christophe), CASTAGNET (Véronique) et PEGEON (Annick), *Le service éducatif des Archives nationales. Par chemins de traverse, op. cit.*

² Bras robotique qui crée la sensation de contact avec l'objet dont on peut agrandir et amplifier les détails.

Les étapes de catégorisation, sélection et numérisation 3D des sceaux sont terminées, de même que les scénarios de découverte. Les derniers travaux portent actuellement sur la mise en place de menus à destination du médiateur, pour d'autres catégories d'objets, ce qui permettrait l'utilisation du prototype par tous types de public.



Atelier « Les sceaux, d'une République à l'autre » (en haut à gauche)

Expérimentation du bras haptique dans le cadre du projet « Les sceaux, des archives en relief »
(Journées européennes du Patrimoine 2014) (en haut à droite)

Atelier en salle multimédia « Découverte de l'espace proche » (en bas à gauche)

Accueil des groupes scolaires lors de l'exposition « Août 14. Tous en guerre »
sur le site de Pierrefitte-sur-Seine (en bas à droite)

© Service éducatif des Archives nationales

Au cœur des enjeux sociétaux

Archives et citoyenneté

Suite aux événements du mois de janvier 2015, l'ensemble des structures culturelles ont été appelées à se mobiliser pour la mise en place d'actions dans le cadre de la mission « Vivre ensemble ». La dimension citoyenne des archives fait des services éducatifs des acteurs incontournables de cette politique. Le service éducatif des Archives nationales, inscrit dans le Pôle national de ressources patrimoine-archives, s'était, dès 2005, investi dans une formation nationale sur le thème « Archives et construction de la citoyenneté »¹. Depuis cette date, les ateliers « Droits de l'homme et du citoyen » et « Vignettes et symboles révolutionnaires » ont été remaniés et adaptés pour différents publics, des parcours citoyens sont envisagés sur chacun des deux sites franciliens, où le service éducatif est présent. Ils viennent renforcer une offre déjà existante à destination des jeunes en situation d'échec scolaire, mise en place dans le cadre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire. Il s'agit tout à la fois de donner la possibilité à ces jeunes gens de travailler autrement, de réintégrer si possible une formation et de s'inscrire dans de nouveaux rapports de civilité. À cet égard, la classe « Archives », mise en place en 2007 dans le contexte de l'installation à venir des Archives nationales sur le territoire de Seine-Saint-Denis, constitue un exemple intéressant.

La classe « Archives » : développer l'esprit critique

Un des enjeux majeurs de la classe « Archives » reste, dans la continuité des missions allouées dès leur origine aux services éducatifs d'archives, d'assurer « la confrontation avec les documents d'archives [qui] apportera [à l'élève] le sens du fonctionnement des institutions publiques et la perception des racines historiques qui lui permettront de se situer dans l'histoire de son environnement géographique et humain et d'acquérir son propre sens critique grâce à l'initiation à la recherche »². L'objectif de la classe « Archives » n'est pas en effet de former des historiens, ni même de susciter des vocations, mais simplement de privilégier une démarche active de découverte des sources afin de « continuer à procurer aux nouvelles générations une connaissance de l'histoire par le document, et les aider à acquérir le sens critique si nécessaire à nos contemporains »³.

¹ L'ensemble des débats est disponible sur : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/724>

² FAVIER (Jean) (dir.), *La pratique archivistique française*, Paris, direction des Archives de France, La Documentation française, rééd. 2008, p. 416.

³ FAVIER (Jean), « Écoles et archives », *Historiens et Géographes*, n° 326, décembre-janvier 1990, p. 257-325.

La mise en œuvre du projet a nécessité tout d'abord de définir une thématique commune, susceptible d'intéresser l'ensemble des élèves et de répondre à la grande hétérogénéité des niveaux de classe. Les enjeux locaux liés à l'installation des Archives nationales sur le territoire de la Seine-Saint-Denis constituent à eux seuls une première approche. L'implantation de ce pôle culturel et scientifique, très largement attendu par la population, et en particulier par les jeunes gens, est perçue comme un signe de décloisonnement, dans un département très marqué par l'industrialisation et une urbanisation anarchique, héritages des XIX^e et XX^e siècles et, plus récemment, frappé par la désindustrialisation qui a également laissé des stigmates. Au fil des séances, il nous est apparu que le lien fédérateur entre les jeunes gens de la classe « Archives », parce qu'ils viennent d'horizons géographiques très différents, est le territoire qu'ils habitent. La notion de territoire est par ailleurs au centre de nombreux débats qui dépassent la simple approche géographique et touchent à l'histoire et aux sciences sociales. La définition qu'en donne le géographe Roger Brunet semble particulièrement appropriée puisqu'elle recouvre des dimensions à la fois juridique, sociale, culturelle mais aussi affective que l'on retrouve dans la relation particulière que ces jeunes gens ont nouée avec « leur » territoire : « le territoire tient à la projection sur un espace donné des structures spécifiques d'un groupe humain, qui incluent le mode de découpage et de gestion de cet espace. Il contribue en retour à fonder cette spécificité, à conforter le sentiment d'appartenance, il aide à la cristallisation des représentations collectives, des symboles qui s'incarnent dans les hauts lieux »¹. Cette notion s'est retrouvée au centre d'une grande partie du travail et de la réflexion menés avec les élèves. Souvent coupés de leurs racines familiales, parfois en pleine crise identitaire, ils habitent un territoire où les traces du passé sont difficilement perceptibles – à moins de chercher dans les archives ou de s'intéresser à l'actualité archéologique –, du fait de la rapide transformation du paysage ; un territoire, défini sous le terme englobant de « la banlieue », dont le plus souvent ils ne perçoivent pas non plus la richesse culturelle et historique ; un espace, enfin, perçu par beaucoup, y compris par nombre de ses habitants, comme un lieu de marginalisation et d'exclusion².

¹ BRUNET (Roger) (dir.), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus, La Documentation française, 1992, p. 436.

² Les travaux d'Hervé Vieillard-Baron ont montré comment le poids de ces représentations négatives est lourd et vivement ressenti par les populations et en particulier par les jeunes gens : VIEILLARD-BARON (Hervé), *Les Banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette Supérieur, 2001, p. 142-146.

La richesse des fonds d'archives leur a ainsi permis d'appréhender le territoire sous les angles historiques, administratifs et géographiques, sans en négliger l'approche sociologique, en confrontant des documents de nature variée¹. La démarche offre enfin aux élèves, futurs citoyens, la capacité d'appréhender les évolutions du territoire, les transformations urbaines, d'apprécier les enjeux de la gestion et de l'aménagement des territoires de la cité, de les faire passer ainsi du statut d'habitant à celui de citoyen.

L'inscription dans les missions de service civique

L'annonce récente faite conjointement par la ministre de la Culture et de la Communication et le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports de mettre en place un programme de service civique dédié à la culture entre directement en résonance avec une des missions fondamentales d'un service éducatif d'archives : contribuer à la formation civique des jeunes. L'accueil de jeunes gens engagés dans un service civique est à la fois en cohérence avec ces missions et un moyen de diversifier nos réponses face à des besoins grandissants. En effet, l'ouverture du site des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine a entraîné un élargissement du champ d'action du service éducatif : à côté du public scolaire ou universitaire déjà reçu, sont en effet accueillis aujourd'hui le public en famille et les publics du champ social. L'ensemble de ces publics nécessite un accompagnement spécifique et un développement de moyens, en particulier humains, dont nous ne disposons pas toujours. L'intégration dans nos services de ces « Citoyens de la culture » permet tout à la fois d'ouvrir un public sur des lieux et des pratiques intellectuelles et culturelles qu'il ne connaît pas et de permettre à des jeunes gens d'accroître leur formation², tout en s'investissant dans une mission collective et socialement utile.

Conclusion

Un service éducatif : un mal nécessaire ? La richesse des missions et les enjeux présents au sein des services éducatifs d'archives nous procurent au quotidien la motivation nécessaire. Travailler, pour une historienne de formation, au

¹ PEGEON (Annick), « La classe "Archives" des Archives nationales : une éducation non formelle à l'Histoire », *Transmettre les sciences : vulgarisation et enseignement, Spirale - Revue de recherches en éducation*, n° 48, octobre 2011, p. 139-156.

² Le principe du service civique est que l'institution culturelle accueille un binôme de jeunes gens, diplômé et non diplômé.

contact direct avec une des sources de l'Histoire est un privilège énorme. Assurer l'interface entre les archives et le monde de l'éducation, concilier recherche et plaisir de transmettre en est un autre. Cela ne veut pas dire que nous ne connaissions pas de grands moments de lassitude, quand il faut à nouveau batailler, justifier du bien-fondé de nos actions, conscients que nous participons pleinement pourtant à la formation des jeunes gens, futurs citoyens, dans les rangs desquels il y aura aussi les futurs décideurs de demain. La mission est donc d'importance et il me paraît toujours surprenant de continuer à croiser des personnes qui en doutent.

En contact direct avec les publics, nous avons au moins un retour immédiat sur nos actions. Les évaluations demandées aux enseignants nous permettent de faire, en effet, des bilans tant quantitatifs que qualitatifs. Le taux de satisfaction est donc immédiatement perceptible et constitue une récompense au quotidien pour l'ensemble de l'équipe. Il est plus difficile de mesurer objectivement le taux de satisfaction des enfants : leur enthousiasme est indéniable, leurs remerciements sincères et chaleureux, mais le simple fait de « faire une sortie », d'échapper un temps aux cadres de l'éducation formelle, peut suffire à leur procurer une certaine satisfaction.

Cependant, quand je pose aux étudiants qui viennent avec leur enseignant faire une visite aux Archives la question de savoir s'il y en a parmi eux qui connaissent déjà les Archives nationales, il n'est pas rare que plusieurs d'entre eux me disent être venus, enfants ou adolescents, participer à un de nos ateliers durant leur scolarité. Sans que le but soit de créer des vocations d'historiens ou d'archivistes, c'est toujours un grand plaisir de constater que nos services éducatifs d'archives ont une place au final importante dans notre champ culturel.

Enfin, je souhaiterais que cette conclusion soit aussi pour moi l'occasion de remercier les membres de notre petite équipe : Christophe Barret, Marie de Bonnafos, Mathilde Cauras, Stéphanie Colliard, Séverine Delisle-Coignac, Lucile Douchin, Mélanie Favel-Bacquart, Ludovic Lavigne, Cécile Lhermet et Fabien Pontagnier, pour leur enthousiasme et la qualité de nos échanges, tant personnels que professionnels.

Annick PEGEON
Responsable du service éducatif
Archives nationales
annick.pegeon@culture.gouv.fr